

**Objet 1 : FIDELISER CHAQUE ELEVE DANS SON PARCOURS SCOLAIRE JUSQU'A L'ACCES A LA QUALIFICATION LA PLUS AMBITIEUSE PAR RAPPORT A SON PROFIL**

<i>Indicateurs (3 à 5)</i>				Actions	
Dénomination	Performance observée et attendue				
	n-1	n	2010		
<b>➤Taux de réussite aux examens :</b> C.A.P. B.E.P.  BAC PROFESSIONNEL  MENTION COMPLEMENTAIRE AIDE A DOMICILE	84	85.7	≥ 90	<b>1 – Améliorer l'information en amont de l'intégration du lycée</b> • organisation de journées thématiques par filière pour collégiens – parents et professionnels • mise à disposition d'outils d'information modernes (plaquette du Lycée actualisée – cédéroms) destinés aux élèves, leur famille mais aussi aux professionnels de la formation. • participation aux différentes manifestations de présentation des filières sur la conurbation messine. • mutation de l'identité de l'établissement vers la labellisation « lycée des métiers des services à la personne » avec une évolution progressive de la carte des formations proposées sur le site.  <b>2 – Renforcer l'attractivité du parcours scolaire de chacun(e)</b> • réelle prise en compte des socles communs de compétences dans l'accompagnement de publics qui se caractérisent par leur mixité sociale. • modernisation des équipements et des pratiques pédagogiques (formation des personnels) • création de liens originaux avec le tissu économique • impulsion d'une dynamique de projets éducatifs de filière • configuration du site en pôles de spécialités (restauration, hôtellerie – santé – commerce – métiers d'art)  <b>3 – Accroître l'efficacité pédagogique du cours</b> • installation de groupes de compétences en langues étrangères • soutien ciblé dans le domaine de la maîtrise de la langue française • renforcement de l'interaction enseignement professionnel – enseignement général par une optimisation des PPCP, dans un souci de travail sur le projet personnel et de l'apprentissage à l'autonomie.	<b>4 – Eradiquer le décrochage scolaire</b> • accentuation de la prégnance du service vie scolaire dans le suivi des élèves (↗ réactivité aux problèmes). • mise en synergie permanente des différents services et entités en charge de l'accompagnement des élèves (santé – social – cellule de veille – commission éducative) → écoute et traitement partagés « en direct ». • optimisation de la gestion du temps scolaire des élèves et amélioration de leur espace de vie.  <b>5 – Soigner l'accueil des élèves handicapés</b> • développement des pratiques de pédagogie différenciée • sensibilisation de toute la communauté éducative • gradation de l'accompagnement des élèves en vue d'une autonomisation progressive d'actes essentiels après réflexion au cas par cas par les encadrants.  <b>6 – Assurer une bonne continuité des enseignements tout au long de l'année</b> • Accroître le taux de suppléances pour absences de courte durée des professeurs.
	90.1	85.6	≥ 90		
	96.4 + 8.9 points // tx aca	92.3	≥ 95		
	93 + 15.4 points//tx aca	100	≥ 95		
82	98	≥ 95			
86	87	≥ 90			
➤Taux de demandes d'accès en cursus de niveau IV après la T.BEP			≥ 95		
➤Taux«solutions diverses(pérennes ou temporaires)» pour les jeunes ayant fréquenté le DAIP	5.2	3.7	≤ 2,5		
➤Nombre moyen de ½ journées d'absences non-justifiées / élève	4	6.7	≤ 4		
➤Taux de départs prématurés, sans qualification - niveaux V et IV confondus	24	26	≥ 50		
➤Taux de remplacements des absences de courte durée					

**Objetif 2 : CONSTRUIRE LA CITOYENNETE DE CHACUN(E) DANS UN ESPRIT SOLIDAIRE ET LUI PROCURER LES BASES NECESSAIRES A UNE BONNE HYGIENE DE VIE**

<i>Indicateurs (3 à 5)</i>				Actions	
Dénomination	Performance observée et attendue				
	n-1	n	2010		
➤nombre de retards en cours non-justifiés :	460	497	≤ 300	<b>1 – Préparer à l'engagement citoyen et à l'exercice de la responsabilisation</b> • poursuite des formations de délégués élèves • mise en situation de contacts directs des élèves avec l'ensemble des partenaires du Lycée, notamment dans la conduite de projets (PFE ; sorties éducatives ; opérations humanitaires et/ou solidaires ...) • installation dans l'établissement d'un réseau de tutorat entre élève.  <b>2 – Eduquer à la santé et prévenir les conduites à risques</b> • élaboration d'un programme annuel du CESC éclectique, répondant aux attentes, interrogations et besoins des élèves tout en présentant un caractère progressif eu égard aux tranches d'âge couvertes (tabagisme ; alcoolisme ; surcharge pondérale ; toxicomanie ; violences sexistes...)  <b>3 – Implantation au sein du Lycée de lieux d'écoute instantanée et de dialogue avec des interlocuteurs privilégiés, volontaires.</b>  <b>4 – Maintenir le bon niveau de collaboration inter-catégorielle entre tous les acteurs locaux pour conduire des projets communs</b> • définition de thématiques (hygiène alimentaire-sécurité des biens et des personnes...)	<b>5 - Favoriser l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur</b> • organisation régulière d'une formation BAFA dans l'enceinte du Lycée • accueil d'organismes reconnus et habilités pour évoquer les grandes problématiques sociétales (commerce équitable ; développement durable etc...) en lien avec les enseignements. • découverte de sites professionnels en connexion avec les champs de formation du Lycée.  <b>6 – activer en permanence toutes les instances et dispositifs garants de la qualité de vie et d'apprentissage au Lycée (CHS ; PPMS ; Document Unique) et ce, dans un esprit participatif et de mutualisation des informations.</b> • élaboration d'un planning annuel de rencontres • réintroduction des conseils de professeurs par filière en début d'année scolaire pour aborder, en présence des services sociaux et de santé, les problèmes individuels et collectifs et se monter plus réactifs dans leur traitement.
➤implication des usagers dans les instances :					
• Taux de participation aux diverses élections de « rentrée »	77	82	≥ 80		
• Taux de représentation dans les réunions institutionnelles pluri-catégorielles (CA-CP-Conseil Pédagogique.-CVL-CESC-CHS...)	72	74	≥ 80		
➤taux d'adhérents dans les structures associatives du Lycée :					
• Association Sportive	7,2	15	≥ 30		
• Maison du Lycéen	50	52,2	≥ 60		
➤climat social du Lycée:					
• nombre de retenues	407	1178	≤ 1000		
• signalements CIVIS	23	4	≤ 10		
• nombre d'élèves ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire	15	26	≤ 15		
• taux d'élèves suivis par l'Assistante Sociale	32	33	-		
• nombre de consultations du service santé sur l'année	2701	2601	-		
➤niveau de l'engagement des élèves :					
• Taux d'élèves ayant participé à au moins une activité du CESC	60	69	≥ 75		
• Taux d'élèves ayant participé à une formation «premiers secours »	–	28	≥ 60		
• Taux de participation des élèves à une action caritative ou humanitaire	–	24	≥ 50		
• Taux de participation des élèves à la formation des délégués	–	90	≥100		

**Objectif 3 : USER DE LA CULTURE COMME VECTEUR D'INSERTION ET DE REUSSITE SCOLAIRES AINSI QU'EN TANT QUE REGULATEUR DE COMPORTEMENTS**

Indicateurs (3 à 5)				Actions
Dénomination	Performance observée et attendue			
	n-1	n	2010	
<p>➤ <b>Taux d'élèves ayant bénéficié d'au moins une sortie éducative (culturelle ou autre) dans le courant de l'année scolaire.</b></p>	76	71	≥ 90	<p><b>1/ Favoriser la prise de confiance en soi et l'épanouissement individuel par la valorisation de ses aptitudes extrascolaires.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérennisation de l'atelier artistique « option danse » mené de concert avec une compagnie professionnelle.</li> <li>• Ouverture d'ateliers avec des intervenants professionnels au gré des besoins et opportunités (danse orientales ; chorale ; bandes dessinées ; écriture...)</li> </ul> <p><b>2/ Faciliter l'accès aux lieux culturels et aux spectacles pour l'ensemble des élèves.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• adoption du concept de participation à au moins un spectacle par année scolaire pour chaque élève avec préparation et exploitation post-manifestation dans le cadre du cours.</li> <li>• programmation annuelle d'animations musicales au Restaurant d'Initiation du Lycée.</li> <li>• visites de musées dans le cadre de sorties éducatives.</li> </ul> <p><b>3/ Faire de la mixité sociale et du cosmopolitisme du Lycée un atout majeur d'émulation scolaire, d'enrichissement mutuel et de lutte contre les communautarismes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• maintenir en s'appuyant sur le parcours, le vécu et l'environnement familial des élèves une dynamique de prestations faisant appel à diverses formes d'expression artistique, réalisées par ces derniers sous la conduite de leurs professeurs et d'intervenants externes et programmées dans le courant de l'année scolaire (repas à thème, écriture et lecture de textes, défilés de mode, théâtre...)</li> </ul> <p><b>4/ Réactiver l'appariement linguistique et professionnel avec un établissement allemand sous l'égide du Secrétariat Franco-Allemand dans le but de permettre à un maximum d'élèves d'obtenir l'europass.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil des élèves allemands qui effectuent leur PFE en France et inversement. Découverte des spécificités culturelles, géographiques et économiques du pays visité pendant le séjour.</li> </ul>
<p>➤ <b>taux d'insertion professionnelle à l'issue du baccalauréat et de la <u>Mention Complémentaire d'Aide à Domicile</u>:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'élèves en situation d'emplois 6 mois après l'obtention du diplôme</li> </ul>	42	37	≥ 50	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'élèves en poursuite d'études 6 mois après l'obtention du diplôme</li> </ul>	20	15	≥ 20	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'élèves en attente d'un emploi 6 mois après l'obtention du diplôme</li> </ul>	23	39	-	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'élèves pour lesquelles le Lycée n'a plus eu de nouvelles 6 mois après l'obtention du diplôme</li> </ul>	15	9	-	
<p>➤ <b>nombre d'élèves ayant participé à un échange international</b></p>	17	0	24	